



*Association EDATET
entraide et défense des acteurs des
télécommunications exposés aux toxiques*

Assemblée générale du 14 Décembre 2012

Présents :

Robert Blasi, Robert Bénichou, Dominique Enjalbert, José Martorell, J. Pierre Pradel, Raymond Cubells, Charles Vissec, Frank Refouvelet, Yves Colombat, Xavier Saly, Badara Hanne, Yves Le Dain, Jean Palancade.

Excusés : Michel Andrieu, André Sanchez, Frederic Moulet, Sandrine Palatan, Marie Pierre Daste, Joëlle Ratiney, Bernard Laberdure.

Participation Exceptionnelle du Docteur Frédéric Goutorbe chef du service pneumologie de l'Hopital de Béziers

Ordre du jour :

1. Rapport d'activité..
2. Appel à candidature pour le renouvellement du conseil d'administration, et du bureau.
3. Bilan de trésorerie.
4. Renouvellement des cotisations.
5. Renforcement des effectifs.
6. Orientation.
7. Avancement des dossiers individuels.
8. Compte rendu de la réunion de l'association H. Pèzerat



Association EDATET

entraide et défense des acteurs des télécommunications exposés aux toxiques

Rapport d'activité :

Calendrier des activités

Septembre 2011 remise du rapport SECAFI et le 16 septembre reportage de FR3 Montpellier
4 octobre 2011 contact avec le sénateur de Béziers pour sa question écrite au gouvernement du 29 septembre
15 décembre 2011 assemblée générale pour constituer l'association.
28 janvier 2012 publication au J .O. de l'EDATET
4 Mars réunion du bureau à la bourse du travail à Millau
02 Avril rencontre avec l'avocat Maître Porte à son cabinet
15 juin assemblée générale à la MVA, décision d'adhérer à l'association H Pézerat
17 août rencontre avec le sénateur R Couderc et remise du dossier
29 août refus de la légion d'honneur par Annie Thebaud Mony
13 septembre conférence de presse à la bourse du travail de Montpellier à l'occasion de la réunion du GAST. Le Midi Libre a fait un article puis l'Humanité a publié un interview le 15 octobre
Participation à la réunion de la MGPTT à Béziers.
24 Novembre assemblée générale de l'association Henri Pézerat.
5 décembre participation à l'HIS CGT- SUD au central Lorraine

Les statuts ont été publiés au journal officiel le 28 Janvier 2012 et l'association a pris le nom « Entraide et Défense des Acteurs des Télécoms » avec le sigle EDATET. Le siège social est au domicile du président, nous devons décider, si l'assemblée générale est d'accord de le transférer, ici même à la Maison de la Vie Associative de Béziers

L'année 2012 est la première année de l'association, c'est une année de rodage, il nous faut maintenant prendre des dispositions pour non seulement avoir une activité au long cours, mais surtout développer et renforcer l'association.

L'association n'a pas vocation à remplacer l'activité syndicale au sein de l'entreprise. Cependant elle est intéressée par les travaux des CHSCT.

Elle a favorisé la médiatisation des maladies professionnelles, des cancers à FT.

Elle pourrait être un espace de ressources sur les questions définies par ses statuts.

C'est parce que les collègues de FT se rencontrent et se parlent que la prise de conscience s'est construite sur le nombre important de cancers et de décès. Nous devons continuer à effectuer cette veille sanitaire même si elle est empirique. Dans la liste des décès nous devons ajouter Gérard Delcros, et Brigitte Monagot qui travaillait au 12, plus 3 nouveaux collègues malades cette année.

Ne serait-il pas souhaitable de créer une permanence régulière ? On pourrait avoir un suivi fiable de l'avancement des dossiers individuels et la mise à jour des jurisprudences par exemple. Impulser et suivre les démarches individuelles. Favoriser l'entraide.

Nous avons la possibilité de tenir un stand sur les Allées des Associations le 2° WE de septembre. Avons-nous les forces pour le tenir ?

Nous devons renforcer nos connaissances dans le domaine médecine du travail, des démarches administratives, du juridiques pour constituer les dossiers de reconnaissance de maladies professionnelles et de réparations. Déjà nous avons pu bénéficier de l'apport des connaissances de Raymond Paraniar et nous comptons continuer cette collaboration. Il a participé à notre soutien à Badara Hanne et nous continuerons ainsi pour l'avenir.

Prendre contact avec le COS, les autres associations du domaine.



Association EDATET *entraide et défense des acteurs des* *télécommunications exposés aux toxiques*

Favoriser la création d'autres associations dans d'autres professions et des citoyens des villes (à Béziers pour les entreprises SEVESO).

Nous devons réfléchir à notre participation aux travaux de l'association Henri Pezerat ?

Les héraultais n'ont pas pu se rendre à la dernière AG, seuls Frank et Yves nous ont représentés.

Une autre réunion est prévue en Auvergne.

Lors de sa rencontre avec Cécile Duflot, Annie Thébaud-Mony a évoqué les problèmes de la recherche, soulignant les difficultés rencontrées par les chercheurs indépendants de l'industrie, dans le développement de travaux répondant à l'urgence des besoins dans le champ professionnel ou environnemental. Madame Duflot a interrogé Annie Thébaud-Mony sur les registres de cancer.

Compte tenu de la gravité de l'épidémie de cancer – l'incidence est passé de 150 000 à 365 000 nouveaux cas par an entre le début des années 1980 et 2008 – a répondu celle-ci, la création de registres départementaux de tous les nouveaux cas de cancer devrait devenir une priorité de la recherche en santé publique. Ces registres – standardisés et coordonnés au niveau national – devraient obligatoirement comporter la reconstitution du parcours professionnel et de l'histoire résidentielle de chaque patient à des fins d'identification des expositions professionnelles et environnementales aux cancérogènes, permettant ainsi de construire progressivement une cartographie des sites et postes de travail à risques en vue de l'élaboration de stratégies de prévention».

L'enquête permanente menée par le Groupement d'Intérêt Scientifique sur les Cancers d'origine Professionnelle (GISCOPI 93) à l'université paris 13, constitue une expérience susceptible de faire école.

Un état des lieux et des propositions, sous la forme de fiches ont été présentés et remis par les militants à Madame Cécile Duflot (**lire**). Ils portent en particulier sur les thèmes suivants:

- La gestion de la contamination par le plomb et l'amiante, qu'il s'agisse des logements, de tout immeuble public ou privé, des terrains, des toits, des sols, etc...;
- la mise en oeuvre du droit au suivi post-exposition et post-professionnel, pour les travailleurs et les populations (y compris les enfants) ayant subi une contamination à une substance toxique ;
- l'interdiction de la sous-traitance sur les sites Seveso (cf AZF) et nucléaire, ainsi que pour toute activité exposant à des substances toxiques, en particulier les cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction ;
- la modification du code pénal intégrant la notion de « crimes industriels »

Annie Thebaud Mony fait également la proposition de créer dans les hôpitaux, des centres de suivi post professionnels pour bénéficier des examens préventifs. Nous pouvons prendre à notre compte ses propositions.

Je crois que, déjà, nous pouvons mettre à notre actif des mesures de prévention pour un part mise en oeuvre au niveau de la médecine du travail à FT, comme les examens de type scanner pour quelques collègues.

Nous avons à explorer des pistes, nous frayer un passage dans la jungle, et ouvrir des brèches dans les dans les remparts de la forteresse France Télécom

Rapport approuvé à l'unanimité



Association EDATET

entraide et défense des acteurs des télécommunications exposés aux toxiques

Appel à candidature pour le renouvellement du conseil d'administration, et du bureau

Pas de nouvelle candidature, le bureau est reconduit à l'unanimité.

Pas de nouvelle candidature, le bureau est reconduit à l'unanimité.

Président : Raymond CUBELLS, Vice Président : Yves Colombat, Secrétaire : Dominique Enjalbert, Secrétaire Adjoint : Yves Ledain, Trésorier : Charles Vissec Trésorier adjoint : Frank Refouvelet, Autres membres : Bernard Laberdure, J. Pierre Pradel, Badara Hanne.

Bilan de trésorerie :

3 - COMPTE GENERAL DE GESTION ET PREVISION DU BUDGET DE L'ASSOCIATION " EDATET" pour 2011 - 2012

(ENTRAIDE ET DEFENSE DES ACTEURS DES TELECOMMUNICATIONS EXPOSES AUX TOXIQUES)

lignes comptables	Opérations	montants prévus			Budget Prévisionnel			Budget réalisé			
		à créditer	à débiter	pt	Crédit	Débit	dispo net	pt	Crédit	Débit	Reste net
7	COMPTES DE PRODUITS										
74	Subvention: Conseil Général						0,00				0,00
75	autres produits de gestion courante						0,00				0,00
756	cotisations adhérents	520,00		x	520,00		520,00	x	520,00		520,00
758	produits divers						520,00				520,00
78	reprises sur provisions						520,00				520,00
789	report des ressources non utilisées année N-1						520,00				520,00
6	CHARGES DE GESTION COURANTE						520,00				520,00
60	achat matériels et fournitures						520,00				520,00
61	services extérieurs						520,00				520,00
6132	locations immobilières		100,00	x	100,00		420,00				520,00
616	Assurances						420,00				520,00
62	frais d'administration						420,00				520,00
6236	catalogues et imprimés		40,00	x	40,00		380,00	x		11,36	508,64
6251	voyages et déplacements		120,00	x	120,00		260,00	x		30,34	478,30
6263	frais d'acheminement - affranchissement (la Poste)		90,00	x	90,00		170,00	x		18,30	460,00
628	frais de reprographie (photocop, ..)		65,00	x	65,00		105,00				460,00
63	frais administratifs: redevances, impots, taxes						105,00				460,00
6354	droits d'enregistrement et de timbre		44,00	x	44,00		61,00	x		44,00	416,00
65	autres charges de gestion courante						61,00				416,00
6586	divers - cotisation association "Henri Pézerat"		50,00	x	50,00		11,00	x		50,00	366,00
66	charges financières						11,00				366,00
668	autre charge financière: frais de tenue de compte		11,00	x	11,00		0,00	x		5,20	360,80
67	charges exceptionnelles						0,00				360,80
678	autres charges						0,00				360,80
	BILAN	520,00	520,00		520,00	520,00	0,00		520,00	159,20	360,80



Association EDATET

entraide et défense des acteurs des télécommunications exposés aux toxiques

Renouvellement des cotisations :

Le montant de la cotisation est fixé à 20 Euros pour 2013.

Orientation :

Nous remercions le Docteur Goutorbe, médecin responsable du service de pneumologie de l'hôpital de Béziers, pour sa présence et pour la qualité de ses interventions.

Il s'étonne du comportement de France-Télécom qui s'entête à ne reconnaître que 3 cancérigènes, le benzène le brès de houille et l'amiante, alors que le document d'expertise de Sécafi suggère la présence de nombreux autres toxiques, les experts insistent aussi sur les multi expositions, et rejettent le principe de « faibles doses »

Alors que le décret CMR de 2001 n'est pas encore appliqué à France-Télécom, la nouvelle réglementation exige la mise en place de nouvelles fiches d'expositions, mise en place retardée à FT qui demande une dérogation.

Le Docteur Goutorbe a pris contact avec le Docteur Bourdin, pneumologue au CHU de Montpellier
Celui-ci a alerté le service de pathologie professionnelle de Montpellier.

Le Dr Goutorbe conseille d'effectuer un recensement auprès des salariés concernés et de regrouper les expositions.
Pour lui, l'exposition aux produits radioactifs contenus dans les parafoudres, est au moins aussi importante que l'exposition à l'amiante.

Il faut avoir des contacts avec les médecins indépendants experts en cancérologie.

Depuis quand France-Télécom est-elle au courant des risques ? S'est-elle précipitée pour recenser les agents exposés ? Pourquoi les médecins n'ont-ils pas été alertés par la médecine du travail ? Que fait France-Télécom aujourd'hui pour éliminer les risques ? De quelles informations disposent les agents de France-Télécom et les sous-traitants ? Comment sont recyclés les déchets ?....

L'association pourrait se doter d'une bibliothèque afin de regrouper toute la documentation juridique, médicale, nécessaire à nos travaux.

Il nous faut aussi renforcer nos connaissances juridiques, et travailler avec l'association H. Pézerat.

Il est aussi suggéré de monter une permanence à la maison de la vie associative.

L'association pourrait aussi avoir un stand sur les allées pour la journée des associations, si la présence du plus grand nombre le permet.

Il est décidé de faire les démarches pour que le siège social soit transféré du domicile du président vers la « Maison de la Vie Associative » de Béziers.



*Association EDATET
entraide et défense des acteurs des
télécommunications exposés aux toxiques*

Avancement des dossiers individuels

Des dossiers de reconnaissance en maladie professionnelles sont actuellement en cours. Nous remercions le Dr Raymond Paraniar pour son aide dans la constitution des dossiers.

Un dossier de droit privé a été rejeté par la sécurité sociale, il est en cours de réclamation, avant le passage au tribunal des affaires sociales.

D'autres dossiers de droit public pour les fonctionnaires sont en cours depuis plusieurs mois, ceux-ci semblent être au point mort. Des expertises médicales ont été réalisées par un médecin expert en pathologie professionnelles à Limoges, début Octobre, depuis nous n'avons pas de nouvelles de France-Télécom.

Par ailleurs, certains retraités ont été convoqués pour passer un scanner au vu de leur exposition à l'amiante.

Compte rendu de la réunion de l'association H. Pèzerat

Yves Colombat et Frank Refouvelet étaient présents à l'assemblée générale de l'association H Pèzerat dont ils sont membres individuels. Ils ont eu l'occasion de rencontrer d'autres travailleurs et l'échange d'expérience est fructueux. Des réunions de travail et de communications sont prévues. Nous serons invités le moment venu. Voir le site : <http://www.asso-henri-pezerat.org/>

BONNE ANNEE 2013 A TOUS

Rappel : La plupart des adhérents ont déjà renouvelé leur cotisation pour 2013.

Quelques unes sont encore attendues. Merci d'effectuer le versement au plus tôt

Le président :

La secrétaire :

Raymond CUBELLS

Dominique Enjalbert